Trente-sixième Année — N° 301 3-11 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES SAMEDI 7 NOVEMBRE 1891

JOURNAL DE ROUBAIX

Abonnements : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les autres départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'a reception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS Rue Notre Dame-des-Victoires.

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie place de la Bourse, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 6 NOVEMBRE 1891

A PROPOS DE L'ÉLECTION
DE DIMANCHE

L'élection qui va se faire, dimanche, à Lille, est entre les mains des conservateurs. L'*Echo du Nord* le constate : « Selon qu'ils se porteront d'un côté ou de l'autre, dit-il, l'élu de dimanche prochain sera ou M. Depasse ou M. Lafargue. »

Ce qui se passe à Lille se représentera presque certainement aux élections générales dans beaucoup de circonscriptions industrielles : au second tour, les catholiques pourront mettre en échec le candidat gouvernemental en votant pour son concurrent — ou même en s'abstenant : aussi est-il intéressant de noter les réflexions que cette situation nouvelle inspire à l'un des plus anciens organes provinciaux du parti républicain modéré.

« Incontestablement, dit l'*Echo*, ce sont eux (les conservateurs) qui tiennent dans leurs mains, en ce moment, nos destinées électorales. Selon qu'ils se porteront d'un côté ou de l'autre, l'élu de dimanche prochain sera M. Depasse ou M. Lafargue. Il est utile et nécessaire d'énoncer clairement les termes du théorème, parce que la solution qui va intervenir entraînera inévitablement un changement considérable dans l'orientation de la politique. Ce changement sera salutaire ou fatal : il dépend des conservateurs qu'il soit salutaire.

» Le parti républicain est en échec. Il est visible pour tout le monde qu'il ne peut triompher qu'à la condition de trouver des renforts ailleurs que dans ses propres rangs; il est évident aussi que cette situation, nouvelle pour lui, se représentera désormais périodiquement. Les concessions auxquelles il s'est refusé jusqu'ici à tort ou à raison, la force des choses va l'obliger à les consentir : il faut qu'il accepte des alliances ou qu'il meure.

» Ces alliances, il ne peut les chercher que parmi les libéraux du centre droit, qui constituent à Lille la grande majorité du parti conservateur. Il ne saurait être question des adversaires de principe, des purs réactionnaires, dont il ne peut accepter le concours et qui d'ailleurs ne le lui accorderaient point; mais ceux-ci ne forment qu'un groupe restreint.

» Le rapprochement si désirable et tant désiré entre la gauche républicaine et la droite libérale, c'est-à-dire entre deux catégories de citoyens que les mots et les noms divisent bien plus que les idées, présente donc aujourd'hui des facilités exceptionnelles. Il peut s'effectuer tout naturellement, sans blessure d'amour-propre pour personne, sous la menace du péril commun. L'occasion est solennelle, elle sera peut-être unique.

» Si les conservateurs, obéissant aux influences néfastes de ceux pour qui l'éternisation des antagonismes est une affaire d'intérêt particulier ou d'ambition personnelle, persévèrent dans la voie où on les a engagés et laissent échapper cette occasion favorable, la rupture définitive sera consommée entre eux et les républicains. Dès lors, c'est l'hostilité à l'état permanent, la renonciation pour eux à toute action efficace sur le gouvernement, à toute participation à l'administration de la chose publique; c'est la guerre, avec cette incalculable aggravation : la présence d'un ennemi également implacable à tout le monde, l'anarchisme.

» Si, au contraire, le concours des conservateurs libéraux assure le succès du candidat républicain qui personnifie en ces circonstances le principe de la préservation sociale, l'entente s'établit d'elle-même *ipso facto* et elle sera durable parce que les mêmes difficultés surgiront à chaque élection et exigeront les mêmes précautions.

» Les conséquences de ce reclassement des partis peuvent être aussi précieuses pour les conservateurs que pour les républicains. Pour les uns, c'est le terme d'un ostracisme qui les a empêchés de tempérer la politique et de faire prévaloir certaines de leurs idées : pour les autres, c'est un renouveau de force et de vitalité, et c'est la certitude d'un recrutement régulier, parce qu'entre des hommes concourant au même but et collaborant en commun, il est impossible que les divergences ne s'atténuent pas et qu'un niveau moyen ne finisse pas par s'établir.

» En mettant les candidats républicains en minorité le 25 octobre, les conservateurs ont montré qu'il fallait compter avec eux; en assurant la défaite du candidat révolutionnaire le 8 novembre, ils compléteront la démonstration, en prouvant qu'ils tiennent l'épée légendaire dont le poids peut déterminer à leur gré l'inclinaison de la balance.

» La conséquence forcée de cette démonstration sera pour eux la fin de la captivité d'Egypte. Que pourraient-ils désirer de mieux ? »

Il était facile de prévoir — depuis longtemps — la nécessité dans laquelle se trouveraient, un jour, les républicains gouvernementaux de composer avec la droite pour opposer une digue au flot montant du Socialisme. L'heure va venir : elle est venue à Lille. Les conservateurs, les catholiques, les hommes de droite enfin, sauront-ils la mettre à profit pour ramener le gouvernement de la République dans des voies « moins étroites », pour l'arracher aux « coteries trop fermées » et « trop absorbantes...? » Nous le souhaitons vivement, mais comment cela se passera-t-il ? Pour avoir les voix des conservateurs de droite — voix dont on aura besoin dans la plupart des grands centres —, quelles concessions leur fera-t-on d'ici les élections générales ? Quels gages leur donnera-t-on ?

Depuis douze ans, ils sont traités en ennemis : c'est vainement qu'ils ont dit et répété qu'ils étaient ralliés au principe républicain ; qu'ils entendaient constituer « l'Opposition de la République » comme il y a en Angleterre « l'Opposition de la Reine » ; ils n'ont pas été entendus. Dans les élections, on leur a préféré jusqu'ici les radicaux les plus teintés. On sait ce qui vient de se passer dans l'Yonne où le républicain dit « modéré » s'est désisté en faveur du très rouge M. Doumer, plutôt que de reporter ses voix sur M. Denormandie, républicain libéral. Il suffit d'être noté comme *clérical* (traduction hypocrite du mot *catholique*) pour n'avoir droit à rien, si ce n'est au plus mauvais vouloir des agents du pouvoir. Est-on disposé à changer tout cela et à faire, le cas échéant, la « concentration » avec la droite républicaine plutôt que de la faire avec l'Extrême gauche ?...

Il y a des lois dont les conservateurs de la droite républicaine demandent la révision dans un sens plus équitable, plus libéral : la loi sur l'enseignement, par exemple. Est-on déterminé à ne plus signaler comme un faux républicain le candidat qui en dénoncera les mauvais côtés ? Est-on, en un mot, disposé à oublier la parole imprudente qui pèse si lourdement sur toute notre situation intérieure depuis vingt ans : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »

Il n'y a pas à s'y méprendre, c'est dans la pacification religieuse que se trouve le nœud de la situation actuelle, et cette pacification sera bien difficile tant que les lois sur l'enseignement n'auront pas subi une modification. Les catholiques français s'accommoderaient plus aisément qu'on ne pense de la suppression du Concordat (ils y trouveraient même, à notre humble avis, beaucoup d'avantages), mais ils n'accepteront jamais ces lois-là. C'est à cause d'elles — on peut en être sûr — que l'opposition de droite est restée si puissante, si irréductible en France et surtout dans le Nord.

Et si, dimanche, il y a des conservateurs, des catholiques lillois qui préféreront M. Lafargue à M. Depasse, c'est qu'ils estimeront que le partisan de l'utopie de la « propriété collective » est, en réalité, moins dangereux pour l'ordre social que celui qui veut se servir du pouvoir pour élever les générations nouvelles en dehors de toute idée de Dieu, seule base, seul principe de tout ordre et de toute société. Ils se diront aussi — à tort ou à raison — que, dans un pays de propriété morcelée comme l'est la France, les théories socialistes ne sont pas là d'avoir la majorité au Parlement, tandis que la politique opportuniste nous mène et nous tient depuis bientôt quinze ans.

Voilà selon toute apparence comment raisonnent, à Lille, beaucoup de conservateurs déterminés à faire passer M. Lafargue en haine de la Préfecture, de la Mairie et de tout ce qui représente l'opportunisme, l'anticléricalisme, la Maçonnerie, en haine, en un mot, de cette politique à laquelle on a donné le nom trivial, mais bien pittoresque et bien expressif, de politique de « l'assiette au beurre ». Nous n'apprécions pas ; nous constatons.

Un tel état d'esprit est assurément inquiétant, surtout quand on songe qu'il pourrait se généraliser, le jour où les catholiques français, poussés à bout, se souviendraient que c'est par une tactique pareille que les catholiques allemands ont assoupli le Chancelier de fer et ont reconquis la paix religieuse. Mais quel enseignement doit-on en tirer dans le gouvernement, si ce n'est qu'il est temps d'aiguiller résolument sur une autre voie ?

Aux libéraux de droite qui voteront dimanche pour M. Depasse, l'*Echo* promet la « fin de la captivité d'Egypte ».

Nous ne savons pas s'il sera écouté, au point où en sont les choses à Lille; mais que M. Depasse soit élu ou que ce soit M. Lafargue, il faut qu'on inaugure pour les catholiques ralliés à la République l'ère de la libération, Et il serait même imprudent de leur imposer un trop long voyage à travers le désert avant de les laisser entrer dans la Terre Promise de la République libérale.

A. R.

LA RÉVOLUTION AU BRÉSIL

Paris, 5 novembre. — L'annonce du nouveau coup d'Etat du dictateur de Fonseca a produit dans la colonie brésilienne une très vive émotion; son immense majorité restée fidèle à l'empereur Dom Pedro, s'attendait d'ailleurs à tout de la part du maréchal révolutionnaire qu'elle savait prêt à tous les excès pour conserver le pouvoir usurpé par lui.

Les renseignements précis manquent toutefois sur l'événement à la légation du Brésil, où on déclare ne rien savoir encore de la révolution en dehors d'une courte dépêche; S. M. l'empereur Dom Pedro, auprès de qui un de nos confrères a eu accès, lui a fait la même réponse.

Cette absence de nouvelles s'explique par l'extrême sévérité de la censure que le dictateur aura certainement fait exercer sur tous les télégrammes expédiés du Brésil sur son nouveau coup d'État. Un échange actif de communications a eu lieu toute la soirée d'hier entre le quai d'Orsay et la légation du Brésil, où un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères s'est rendu aussitôt que le bruit de la révolution a été connu de M. Ribot. Ce dernier a fait télégraphier une demande de confirmation de la nouvelle et des détails circonstanciés à notre représentant à Rio-de-Janeiro, M. Gérard.

Londres, 5 novembre. — Le *Times*, d'après une dépêche de Rio-de-Janeiro, dit que tous les édifices publics sont gardés par la troupe. Un télégramme privé ajoute que les bureaux télégraphiques du Brésil sont fermés au public.

Le *Times*, contenant les dernières nouvelles, dit qu'on parle vaguement de la possibilité de la restauration, non de Dom Pedro, mais de son petit-fils. On attribue la crise actuelle à des projets financiers qui aggraveraient encore la situation et qui causeraient de grands dommages aux intérêts du pays.

Le *Daily News* dit que la présente crise, dans sa forme sinon dans ses causes, est identique à celle qui a amené la guerre civile au Chili.

New-York, 5 novembre. — La Compagnie du câble Flint, à Rio-de-Janeiro, annonce que le commodore Saldona-Dalama a été placé provisoirement à la tête du gouvernement. Aucun message chiffré n'est reçu.

∴

Rio-Janeiro, 5 novembre. — Les gouverneurs des principales provinces ont félicité le maréchal da Fonseca d'avoir garanti le maintien de l'ordre.

Paris, 5 novembre. — Un télégramme adressé de Rio-Janeiro à l'Agence Dalziel dit que le maréchal da Fonseca est gravement malade.

Paris, 5 novembre. — La légation du Brésil à Paris a reçu le télégramme suivant :

« Rio-de-Janeiro, 5 novembre, 4 h. soir. — Le président de la République, par décret d'hier, a dissous le congrès national et convoqué la nation à élire de nouveaux représentants à une époque qui sera fixée ultérieurement.

» Le district fédéral et la ville de Nicterohy, capitale de l'Etat de Rio-de-Janeiro, ont été déclarés en état de siège pour deux mois.

» Ces résolutions sont provoquées par l'attitude du Congrès et par les agissements des monarchistes contre les institutions républicaines.

» Le président a adressé à la nation un manifeste justifiant ces mesures ; l'armée et la marine appuient le gouvernement.

» La tranquillité est parfaite dans tous les Etats-Unis, le gouvernement la maintiendra par tous les moyens. La constitution fédérale sera respectée, ainsi que tous les engagements de la nation.

» Signé : CHERMONT,
» ministre des affaires étrangères. »

LE COMMERCE DES ÉTATS-UNIS

Le Bureau de statistique à Washington vient de publier le résultat du commerce des Etats-Unis pendant les onze premiers mois qui ont suivi l'application du tarif Mac Kinley. Ce document est intéressant au point de vue du mouvement des divers articles, l'état des prix en comparaison avec les périodes précédentes, etc.

Pour ce qui regarde les chiffres des affaires avec l'étranger, c'est-à-dire les importations et les exportations réunies on arrive, pour les 11 mois finissant le 31 août, à un total de 1,603,782,266 doll., ou 74,768,639 doll. de plus que durant la période correspondante de l'année antérieure, pendant laquelle on avait atteint le chiffre de 1,529,013,627 dollars.

L'augmentation moyenne dans les affaires d'importation et d'exportation pendant vingt ans, de 1871-1891, est de 38,311,352 doll. et s'est ainsi doublée durant les onze mois finissant le 31 août. L'importation a comporté 763,210,965 doll., un surplus de 25,681,316 doll. comparé avec les onze mois finissant le 31 août 1890.

L'exportation s'est élevée à 840,571,301 doll. ou 49,087,323 doll. de plus qu'en 1890. Depuis l'entrée en vigueur du bill Mac Kinley, soit du 1er octobre 1890 au 31 août 1891, la valeur des marchandises entrées en franchise s'est accrue de 112,013,081 doll., ayant comporté 364,661,330 doll. contre 252,648,255 en 1889-90. Il y a donc une augmentation de 13.51 o/o (de 34,27 o/o à 47,78 o/o) la plus forte atteinte jusqu'ici

Le sucre y a pris la plus grosse part, quoique la levée des droits sur les sucres ne soit entrée en vigueur que le 1er avril. L'importation des articles soumis aux droits s'est élevée à 398,549,629 dol., contre 184,881,394 durant la période précédente, donc une diminution de 86,331,765 dollars.

Depuis que le nouveau tarif a été appliqué il y a eu une importante diminution des recettes douanières. Cette réduction pendant les douze mois finissant le 30 septembre comporte 41,396,425 dollars.

Les journaux américains disent, toutefois, qu'il est encore trop tôt pour apprécier les effets du bill Mac Kinley.

LES TRADES-UNIONS

On lit dans le *Journal des Débats* :

« Un des arguments que l'on met le plus souvent en avant en faveur des Trades-Unions, c'est que, grâce à leur organisation, à l'influence qu'elles exercent sur les travailleurs qui en font partie, les patrons, en cas de dispute, ont, en face d'eux, une corporation responsable qui leur assure l'exécution des engagements pris. Cette théorie, que jusqu'ici la pratique avait confirmée, se trouve rudement ébranlée par la grève des 20.000 cordonniers et bottiers de Londres qui sont sans travail depuis samedi.

» Cette grève a eu pour origine une querelle entre les ouvriers de deux fabriques de chaussures et leurs patrons. Ces ouvriers ont quitté le travail, malgré avis contraire de leur Union, et les patrons prenant fait et cause pour les deux fabricants ont annoncé qu'ils fermeraient leurs ateliers, le 31 octobre, si les grévistes ne reprenaient pas leur travail.

» Samedi, après la fermeture des ateliers, une réunion générale des ouvriers bottiers, convoquée par l'Union, a eu lieu dans le Eastend. Les chefs de l'Union ont toujours été contre la grève et ont tâché de se faire obéir par les membres de l'Association ; mais une résolution à cet effet a été repoussée à une écrasante majorité, et la grève continue devant l'impuissance de la Trades Union des bottiers. Ceux-ci viennent de donner un exemple qui, s'il était suivi par les autres corps de métiers, aurait des conséquences sérieuses sur les conditions du travail et les relations entre ouvriers et patrons en Angleterre. »

PLUTOT LA SÉPARATION

Sous ce titre, M. E. Hervé, écrit dans le *Soleil* :

« L'Etat et l'Eglise ont contracté au commencement de ce siècle, un mariage de raison. Depuis quelque temps le mariage est troublé. Le mari bat sa femme, il se plaît à l'humilier; parfois il la menace de la séparation. Quelque jour elle le prendra au mot et lui dira : « La séparation, je ne l'ai pas demandée, mais je l'accepte. Tout plutôt que la vie commune, telle que vous me la faites. Vous êtes grossier, mal élevé. Vous me reprochez sans cesse la rente que vous me servez, oubliant qu'elle est loin de représenter ma dot, sur laquelle vous avez mis la main. Gardez votre argent ou plutôt le mien. J'irai mendier par les grandes routes, comme au temps où, arrivant pieds nus du fond de l'Orient, je n'avais pour vivre que la charité des croyants. »

» L'Eglise perdra peut-être au change, en ce qui concerne ses intérêts matériels; et encore n'en sommes-nous pas absolument sûrs. La France est plus catholique qu'on ne le croit. L'âme celtique est profondément religieuse. Voyez ce qui se passe en Irlande. Que de sacrifices cette population malheureuse n'a-t-elle pas faits et ne fait-elle pas encore pour garder sa foi et pour subvenir aux frais de son culte! Même à l'époque où elle était obligée de payer la dîme au clergé de la conquête, elle s'imposait des sacrifices, elle se frappait d'une dîme volontaire pour entretenir son clergé national.

» Si la France chrétienne, considérée par ses maîtres actuels comme un pays conquis, en arrive à être, non pas dans la situation de l'Irlande d'aujourd'hui, qui est mieux traitée, mais dans la situation de l'Irlande d'autrefois, où les catholiques étaient à l'état de parias, elle se conduira en conséquence. On a trouvé de l'argent pour les écoles, pour les communautés enseignantes ou charitables. On en trouvera pour le clergé paroissial.

» Ce seront de lourds sacrifices, venant s'ajouter à toutes les charges budgétaires, qui n'en seront pas pour cela réduites d'un sou; mais au moins on aura la satisfaction de ne plus voir le recrutement et l'avancement du clergé à la merci d'un gouvernement dont la seule politique religieuse, comme nous l'avons appris récemment, consiste à placer le plus possible à la tête des paroisses les agents électoraux de MM. les sénateurs athées ou de MM. les députés francs-maçons. »

MORT TRAGIQUE D'UN DÉPUTÉ

M. Brunier, député d'Annecy, victime d'un accident de chasse

M. Brunier, député républicain de l'arrondissement d'Annecy, a été trouvé mort, la nuit dernière à une heure, au bas d'une moraine, au lieu dit le Moulin-Rouge, situé aux environs d'Annecy : nous avons annoncé hier cet événement.

M. Félix Brunier était venu mardi passer quelques jours à Annecy, sur l'invitation de ses amis.

Mercredi matin, il partit à la chasse, longeant le pied de la montagne du Semnoz. Il devait rentrer chez lui à midi.

Vers trois heures, un de ses chiens rentrait, aboyant et geignant, ce qui donna quelque inquiétude dans la famille. A sept heures, le deuxième chien arrivait de la même façon que le premier.

Aussitôt des amis et des voisins se mirent à la recherche de M. Brunier.

La police fut prévenue. La montagne fut fouillée.

Vers minuit, les personnes parties à la recherche de M. Brunier, revenaient désespérant de le retrouver lorsque, à la limite de la commune d'Annecy, au lieu dit le Moulin-Rouge, les chiens s'enfoncèrent sous bois.

On les suivit et, à quelques mètres de la route, on trouva M. Brunier, au bas d'une moraine rapide, étendu sur le dos. Ses vêtements étaient brûlés jusqu'au cou.

Un coup de feu avait été tiré dans la poitrine. Le fusil, dont un coup était déchargé, se trouvait à quelques pas du cadavre.

On suppose que M. Brunier a glissé.

Pour éviter un malheur il aura lâché instinctivement son fusil, qui est parti en tombant. Le coup aura fait balle, ses vêtements auront pris feu et les cartouches qu'il portait autour de lui auront éclaté.

Des soupçons de crime ayant circulé, la police d'Annecy prescrivit aussitôt une enquête ; mais, jusqu'à présent, rien ne justifie ces doutes ; M. Brunier paraît être victime d'un accident.

Le jour des funérailles n'est pas encore fixé ; on croit qu'elles auront lieu samedi.

L'HOMME SANS TÊTE
DE LA RUE DE CHARONNE
Arrestation de l'assassin. — Identité de la victime établie

Nous ne nous trompions pas hier, en supposant que l'assassin devait être connu dans la maison du crime, si même il ne l'habitait.

Pendant toute la journée, magistats et policiers s'étaient livrés à une infructueuse enquête, interrogeant les locataires de la maison, les voisins, sans rien apprendre de nouveau lorsque, hier soir, ce propos d'un gamin leur fut rapporté par un locataire et les mit sur la bonne piste :

— Il y a maman qui a grondé l'autre jour mon cousin Joseph, parce qu'il est rentré avec un homme saoûl, et qu'il a fait beaucoup de tapage, avait dit le gamin.

M. Goron s'informa, essaya de savoir qui était ce « cousin Joseph » et le trouva au troisième étage, où il demeurait avec sa tante, Mme Henry, femme de ménage.

Joseph Vaubourg, âgé aujourd'hui de trente et un ans, est déchargeur de charbon. C'est un redoutable repris de justice, ayant été souvent condamné : une fois à cinq ans de travaux publics par un conseil de guerre pour désertion, une fois à six mois par le tribunal civil de Besançon, une autre fois à trois mois pour vol; enfin inculpé dans une affaire de viol et d'assassinat, mais ayant bénéficié, cette fois, d'une ordonnance de non-lieu.

M. Goron lui demanda le nom de l'homme saoul. Il dit un nom quelconque :

— Mais non, ce n'est pas comme ça que tu m'as dit qu'il s'appelait : son nom, c'est Boutry.

— Ah ! oui, en effet, dit le déchargeur en pâlissant.

La tante et le neveu furent interrogés séparément et fournirent de nouveaux détails contradictoires. Les soupçons se précisèrent encore quand des locataires de la maison se rappelèrent avoir vu Vaubourg sortir de la maison avec un gros paquet sous le bras.

On apprit que Vaubourg, recueilli par sa tante, avait été installé par elle dans un petit cabinet inoccupé attenant à son logement; que vendredi, il avait amené « l'homme saoul » pour coucher avec lui.

Il ne restait plus aucun doute : Vaubourg était l'assassin, et le crime devait être attribué à une passion inavouable.

— Au nom de la loi je vous arrête ! lui dit M. Goron.

— Je m'en f... ! répondit en ricanant Vaubourg, qui semblait avoir recouvré tout son sang-froid.

Grâce aux indications qu'on put lui arracher, ainsi qu'à Mme Henry, l'identité de la victime put être établie. C'est un nommé Boutry, dit Boutrille, Léon, âgé de vingt-deux ans, né à Paris, demeurant à l'hôtel de l'Europe, 8, passage Raguinot, déchargeur de charbons comme son assassin.

Le malheureux avait disparu depuis le 28 ou le 29 octobre.

Au moment où nous écrivons — une heure du matin — l'assassin et sa tante continuent à être interrogés. Une minutieuse perquisition va avoir lieu dans le logement. On présume que la justice restera sur les lieux toute la nuit.

L'attitude de Vaubourg est toujours la même : il ricane ou hausse les épaules à chaque question qu'on lui pose.

Dernière heure. — Vaubourg avoue avoir connu Boutry, mais il prétend ne pas savoir ce qu'il est devenu, il assure que le paquet qu'on lui a vu sous le bras samedi matin était composé des draps salis par l'ivrogne pendant la nuit. Vaubourg a été soldat au 34e d'artillerie.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi 5 novembre 1891
Présidence de M. FLOQUET, président

REPRISE DE LA DISCUSSION DU BUDGET

Discours de M. Raiberti

M. RAIBERTI, après avoir félicité le ministre de la guerre sur les magnifiques résultats des grandes manœuvres d'automne, demande si le moment n'est pas venu de reviser la loi de 1875 sur les cadres de l'arme et la loi de 1873 sur l'organisation même de l'armée. (Bruit de conversations.)

Les cadres manquent; il faut les augmenter, le gouvernement et le Parlement ont organisé la défense, il leur reste à organiser la victoire.

M. LE VICOMTE DE MONFORT. — Mes amis et moi nous ne renouvellerons pas cette année les amendements que nous avions présentés l'année dernière. La force même des choses suffira pour en démontrer l'efficacité à brève échéance. Il faut qu'on renonce au système des incomplets et qu'on augmente les cadres dont l'affaiblissement constitue un danger. (Très bien à droite.)

A cette heure, l'avancement est enrayé, surtout dans la cavalerie ; les officiers les plus brillants se découragent : le découragement pourrait atteindre les forces vives de l'armée.

Nous espérons donc que le budget prochain amènera la réorganisation des cadres. (Applaudissements à droite.)

M. COCHERY, rapporteur, répond que la commission s'est préoccupée d'accroître les cadres, d'améliorer la situation des officiers et d'unifier les soldes; elle a également majoré les crédits pour l'alimentation.

Toutes les économies ont porté sur l'administration.

M. GOUJON prend à partie M. Cochery, qui, dans un rapport faisant prévoir une augmentation de huit millions sur l'alimentation en viandes fraîches des troupes, en fait tomber la responsabilité sur une coalition des bouchers et la mauvaise gestion des officiers acheteurs, alors que la faute en est à l'administration qui a fait établir des boucheries militaires délivrant la viande à un prix plus élevé que les boucheries civiles. (Très bien ! très bien ! à droite.)

M. COCHERY, rapporteur, répond en défendant le système de l'administration, qui concilie les intérêts du Trésor et ceux de l'armée.

M. VILFEU se plaint que les maîtres d'armes ne puissent devenir adjudants qu'au bout de 16 années parfois de service ; il faudrait qu'ils eussent les moyens d'y parvenir au bout de quatre ou cinq ans.

Réplique de M. de Freycinet

M. DE FREYCINET dit que la question est à l'étude et qu'il a le plus vif désir de la faire aboutir conformément au vœu exprimé. Répondant à M. Goujon, le ministre déclare qu'il ne désire pas développer les boucheries militaires. Passant ensuite à la question des cadres, M. de Freycinet dit :

« Depuis quatre ans, il y a eu des changements incessants dans l'armée qui acheminent sa constitution vers un certain état final non encore déterminé mais qui approche du terme.

» Déjà j'ai pu former 140 régiments mixtes, et je me propose de faire manœuvrer des corps mixtes pour achever de développer le sentiment de solidarité dont les premiers effets se font si heureusement sentir. » (Applaudissements).

Discours de M. C. Pelletan

LES TRANSPORTS DE LA GUERRE

M. C. PELLETAN. — Je veux appeler l'attention de la Chambre sur les conditions déplorables dans lesquelles se font les transports de la guerre. Mes critiques ne

BOURSE DE PARIS du 6 Novembre 1891
(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
94 15	3 0/0 1891	.. ..	.. ..	94 12 1/2
95 15	3 0/0	.. ..	.. ..	95 15
104 45	4 1/2 0/0 1883	.. ..	.. ..	104 35
88 85	Italien 5 0/0	.. ..	.. ..	88 70
17 32	Turc 4 0/0	.. ..	.. ..	17 30
482 ..	Egypte 6 0/0	.. ..	.. ..	481 ..
66 60	Extérieure 4 0/0	.. ./.	.. ./.	66 60
90 1/8	Hongrois 4 0/0	.. ./	.. ./	90 20
33 ..	Portugais 3 0/0	.. ./.	.. ./.	33 50
94 7/8	Consolidés anglais	.. ..	.. ./.	95 ./.
93 80	Russe 1880	.. ./.	.. ./.	94 75
94 ..	Russe 1889	.. ./.	.. ./.	94 ..
93 25	Russe 1890	.. /	.. ./.	93 25
	Sociétés de crédit			
4575 ..	Banque de France	.. ..	.. ..	4590 ..
405 ..	Banque d'Escompte	.. ..	.. ..	406 ..
737 ..	Banque de Paris	.. ..	.. ..	727 ..
1220 ..	Crédit Foncier	.. ..	.. ..	1220 ..
236 ..	Crédit Mobilier	.. ..	.. ..	240 ..
782 ..	Crédit Lyonnais	.. ..	.. ..	777 ..
528 ..	Banque Ottomane	.. ..	.. ..	528 ..
	Chemins de fer			
1735 ..	Nord	.. ..	.. ..	1742 ..
1453 ..	Paris-Lyon-Méditer	.. ..	.. ..	1443 ..
1482 ..	Orléans	.. ..	.. ..	1472 ..
892 60	Est	.. ..	.. ..	872 50
617 ..	Autrichiens	.. ..	.. ..	613 ..
207 ..	Lombards	.. ..	.. ..	203 ..
237 ..	Nord Espagne	.. ..	.. ..	235 ..
223 ..	Saragosse	.. ..	.. ..	227 ..
	Valeurs diverses			
1405 ..	Gaz Parisien	.. ..	.. ..	1401 ..
22 ..	Métaux	.. ..	.. ..	21 ..
26 ..	Panama	.. ..	.. ..	21 ..
2732 ..	Suez	.. ..	.. ..	2733 ..
	Mines			
473 75	Rio-Tinto	.. ..	.. ..	466 25
141 25	Tharsis	.. ..	.. ..	141 25
... ..	de Beers	.. ..	.. ..	... ..
	Obligations			
540 ..	Ville de Paris 1855-1860 3 0/0	.. ..	.. ..	543 ..
524 ..	» 1865 4 0/0	.. ..	.. ..	524 ..
418 ..	» 1869 3 0/0	.. ..	.. ..	413 25
404 ..	» 1871 3 0/0	.. ..	.. ..	406 ..
104 ..	» 1871 quarts 3 0/0	.. ..	.. ..	106 ..
522 ..	» 1875 4 0/0	.. ..	.. ..	620 50
526 ..	» 1876 4 0/0	.. ..	.. ..	517 ..
404 ..	» 1886 3 0/0	.. ..	.. ..	404 25
104 ..	» 1886 quarts 3 0/0	.. ..	.. ..	104 ..
396 ..	» 1886 nouv. 3 0/0	.. ..	.. ..	396 75
100 ..	» 1888 quarts 3 0/0	.. ..	.. ..	102 50

Cours de clôture au comptant du 6 Novembre

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
95 05 ./.	3 0/0	95 20 ./.
94 15 ./.	3 0/0 1891	94 15 ./.
95 5 ./.	3 0/0 amortissable	95 80 ./.
104 30 ./.	4 1/2 0/0 1883	104 35 ./.

BOURSE DE LILLE du 6 Novembre 1891
PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	.. ..	109 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.. ..	138 75
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	.. ..	500 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.. ..	513 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	.. ..	413 25
Lille 1884, quart d'obligation	.. ..	101 ..
Lille 1887, remboursable à 400 fr.	.. ..	389 ..
Lille 1890, remboursable à 500 fr.	.. ..	480 ..
Roubaix-Tourcoing, remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	47 50
Amiens, remboursable à 100 fr.	.. ..	111 ..
Département du Nord	105	104 ..
Tourcoing 1878	.. ..	49 50
Armentières 1886	.. ..	495 ..
Douai (libérée) 500 fr.)	.. ..	501 ..
Banq. du Nord et du P-de-C, Verley, Decroix, Cie	.. ..	1200 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Ce (act. anc.)	.. ..	75 ..
» » (act. nouv.), 250 fr. p.	.. ..	255 ..
Caisse Platel et Cie	.. ..	345 ..
Crédit du Nord, action 500 fr., 125 payés	.. ..	450 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1 000 fr	.. ..	1075 ..
Banque rég. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr.	.. ..	500 ..
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix	.. ..	... ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.. ..	5.0 ..
Le Nord, assur., act. 1.000 fr., 250 payés	.. ..	2375 ..
Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	.. ..	435 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (anc. usine Grassin) 500 fr.	.. ..	120 ..
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p.	.. ..	... ..
Cons. d'Anzin	.. ..	... ..
Ciments français	.. ..	270 ..
Tramways du Départem. du Nord (ex-c., 7)	.. ..	40 ..
Cie des Industries Textiles (Allart et Cie)	.. ..	555 ..
» 375 fr. payés	.. ..	... ..
Chemins de fer économiques du Nord	.. ..	512 50
Delgutte et Cie	.. ..	517 50
Caisse de liquidation Roubaix-Tourcoing.	.. ..	... ..
Verreries d'Aniche	.. ..	... ..
Eaux de Dunkerque	.. ..	451 50
Biache-Saint-Vaast	.. ..	3000 ..
Denain-Anzin	.. ..	235 ..
Usines Villerupt	.. ..	450 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS		Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	.. ..	15485 ..
Anzin 100e de denier	.. ..	4900 ..
Blanzy	.. ..	1690 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	.. ..	12009 ..
Bully-Grenay le 6e	3230 3235	3230 ..
Campagnac	430	430 ..
Carvin	1640	1640 ..
Courrières (10e)	.. ..	4360 ..
Crespin	.. ..	280 ..
Douchy	.. ..	4516 ..
Dourges	.. ..	9100 ..
Drocourt (1re série)	.. ..	3345 ..
» (2e série)	.. ..	3315 ..
Escarpelle (Nord)	2400	2335 ..
Epinac	.. ..	400 ..
Ferfay (Société anonyme)	.. ..	810 ..
Fléchinelle	.. ..	110 ..
Lens	.. ..	25200 ..
Liévin	.. ..	9700 ..
Marles 30 0/0	.. ..	17000 ..
Marles 70 0/0 part d'ingénieur	.. ..	33500 ..
Meurchin	.. ..	5325 ..
Ostricourt	480	480 ..
Sincey-le-Rouvray	.. ..	16 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	.. ..	130 ..
Vicoigne et Nœux	.. ..	21000 ..

DERNIÈRE HEURE
(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le rapport général sur le tarif douanier

Paris, 6 novembre. — Le rapport général de M. Dauphin, sur le tarif douanier actuellement achevé, est à l'impression. Il sera déposé, lundi, en séance publique, et, vraisemblablement, distribué jeudi. Dans ces conditions, la discussion pourra s'ouvrir devant le Sénat, vers le 16 novembre, date que nous avions indiquée.

Manœuvres de Bourse

Paris, 6 novembre. — L'entrefilet suivant paraît, ce matin, dans la *Justice* :

» Les rancunes des israélites de tout pays contre le gouvernement russe sont assurément très explicables. Mais il n'est peut-être pas inutile de prévenir la banque israélite de Paris que, s'il était vrai qu'elle s'associât, comme on le prétend, aux manœuvres de la banque allemande contre l'Emprunt russe, elle susciterait contre elle, dans toute la France, un irrésistible mouvement d'opinion.

» Défense de toucher à la Patrie.»

Le *Matin* et le *Figaro* publient des notes analogues.

M. Clémenceau, accompagé de M. Dietz Monnin, s'est rendu au ministère des affaires étrangères pour demander des explications à M. Ribot sur les manœuvres de Bourse auxquelles ces notes font allusion.

L'entrevue a duré une heure environ.

D'autre part, M. Dreyfus manifeste l'intention de provoquer des explications du ministre à la tribune, au sujet des mêmes faits, par voie d'interpellation.

Les résultats probables de l'élection législative de Lille d'après la « France »

Paris, 6 novembre. — Voici, d'après la *France*, quels seront les résultats de l'élection de Lille :

» M. Lafargue sera élu par 6 500 voix contre 4,500 à 5,000 à M. Depasse : celui-ci, le bouc émissaire d'une administration municipale et préfectorale qui a su atteindre le maximum de l'impopularité ; celui-là est une arme entre les mains de toute une population qui en a assez de MM. Vel-Durand, préfet, et Géry-Legrand, sénateur-maire.

« Les révolutionnaires crieront victoire; les journaux parisiens commenteront gravement l'aventure, et tandis que la moitié de la France se persuadera tout ce que l'on voudra, les bons Lillois se réjouiront d'avoir joué ce vilain tour à une coterie locale qui les intéresse bien autrement que l'internationale ou le collectivisme. »

L'identité du cadavre décapité de la rue de Charonne, à Paris

Paris, 6 novembre. — On est parvenu à établir d'une façon certaine et positive l'identité du cadavre décapité de la rue de Charonne. C'est un nommé Léon Boutry, né à Paris le 27 juin 1869, cocher, puis débardeur, qui avait été arrêté, en 1888, pour rebellion, mais non condamné, et qui devait rejoindre son corps, le 8e d'artillerie, à Toul, le 12 novembre.

Un blâme à un colonel

Paris, 6 novembre. — Le colonel Donop, ancien directeur de la cavalerie au ministère de la guerre, qui commande actuellement, par intérim, la 6e brigade de dragons, a cru pouvoir accepter des sous-officiers du 4e chasseurs, son ancien régiment, une épée d'honneur, et faire suivre ce don d'un ordre du jour assez retentissant.

Le général Saussier, gouverneur de Paris, qui a sous ses ordres le 4e chasseurs, a demandé un rapport sur ce fait, et nous apprenons qu'il vient d'adresser un blâme officiel au colonel Donop, en lui rappelant que le réglement intérieur ne permet aucun don ou hommage de l'inférieur au supérieur sans une autorisation ministérielle.

La révolution au Brésil. — Emeute à Rio-Janeiro. — Le général da Fonseca sollicité de prendre la dictature.

Londres, 6 novembre. — Le correspondant du *New-York Herald*, à Valparaiso, dit que d'après des dépêches reçues de Rio-Janeiro en date d'hier, les troupes y étaient sous les armes et des émeutes auraient eu lieu dans les rues de Rio-Janeiro.

D'après ces dépêches, les chefs de l'armée ont demandé au général da Fonseca de prendre en main la dictature et de dissoudre la Chambre pour avoir passé des lois contraires à la Constitution.

A un conseil des ministres tenu à onze heures du soir, un décret fut lancé, annonçant que le général da Fonseca s'était déclaré dictateur à cause de la conduite législative de la Chambre et que la dictature durerait jusqu'à ce que les révolutions politiques prissent fin.

Des dépêches reçues de la province d'Alegro disent que le peuple ne veut pas reconnaître la dictature du général da Fonseca. A Rio-Grando-do-Sol, les républicains se sont déclarés en faveur de l'opposition disant que le général da Fonseca veut rétablir le régime impérial. La marine s'est déclarée en faveur du dictateur. La tranquillité règne dans la capitale.

Rio-Janeiro, 6 novembre. — Les élections pour le congrès auront lieu prochainement. Le congrès revisera la Constitution en conservant la forme républicaine fédérative. L'état de siège a été décrété pour une durée de deux mois.

Le gouvernement est résolu à interdire toute manifestation des monarchistes. Une commission jugera sommairement et déportera les ennemis de la République.

La faillite Hirschfeld et Wolff

On dit que l'impératrice d'Allemagne et le prince Henri ont subi des pertes énormes dans la faillite Hirschfeld et Wolff, le ministre de l'instruction publique, M. Zedlitz-Truetschler, y aurait même perdu toute sa fortune.

La grève des typographes berlinois

Berlin, 6 novembre. — La *Post* annonce qu'à cause de l'extension prise par la grève des ouvriers typographes, elle est obligée de réduire le texte du journal au strict nécessaire.

Un crime dans un train

Lyon, 6 novembre. — La police de sûreté a arrêté, aujourd'hui, le nommé Bourgeois Valter, âgé de vingt deux ans, qui, il y a deux jours, s'est rendu coupable d'une tentative d'assassinat, dans le train, près de Genève, sur un sous-chef de gare de la Compagnie du Jura-Simplon, qui était porteur d'une somme de 30,000 fr.

Une intrépide voyageuse de 64 ans

On lit dans le *Petit Journal* :

« Une Française, Mlle Elise Saint-Omer, a quitté Paris hier pour entreprendre le tour du du monde par l'hémisphère austral.

» Son voyage doit durer trois années, Elle se propose de recueillir pour la Société de Géographie des documents sur la vie de la femme et l'éducation de l'enfant dans les pays qu'elle traversera et surtout dans l'Afrique centrale.

» Mlle Saint-Omer n'en est pas du reste à son coup d'essai. Elle a déjà fait, il y a deux ans, seule, à ses frais et sans aucun bagage, le tour du monde par l'hémisphère boréal. Cette intrépide voyageuse est âgée de soixante-quatre ans. »

L'affaire Melba

Le *Matin* publie les dépêches suivantes que nous reproduisons sous réserves :

» Londres, 6 novembre. — On garde à Londres le silence le plus absolu sur l'affaire Melba. Les sollicitors de M. Armstrong, mari de la chanteuse, ont refusé toute information.

» Toutefois, on considère partout comme certain que le mari est parfaitement résolu à poursuivre le procès, ce qui expliquerait assez difficilement le bruit qui a couru que M. Armstrong provoquerait le duc d'Orléans en duel.

» On affirme, d'un certain côté, qu'il n'y aura probablement ni procès, ni duel, et que de puissantes influences seraient exercées de part et d'autre et que des sacrifices nécessaires seraient consentis afin d'empêcher un scandale.

» Vienne, 6 novembre. — Hier, l'arrivée du duc d'Orléans a été signalée par un incident assez piquant.

» Au moment où le duc, venant de San-Johann, où il chassait chez le baron Hirsch, débarquait à la gare du Nord, pour se rendre à l'audience qui lui avait été accordée par l'empereur, un avocat viennois, agissant pour le compte du solicitor de M. Armstrong, remit au prince une copie de la plainte de complicité en adultère portée contre lui par le mari de Mme Melba, avec laquelle il a séjourné ici, il y a quelques mois.

» L'avocat s'était déjà rendu, il y a quelques jours, chez le baron Hirsch pour accomplir sa mission, mais le duc d'Orléans refusa de le recevoir. L'avocat fut donc obligé de revenir à Vienne sans avoir remis l'assignation qui, suivant la loi anglaise, doit être signifiée à l'accusé en personne. Mais l'avocat ne se tint pas pour battu.

» Ayant été informé par dépêche de l'arrivée du prince, il courut à la gare. Dès que le duc d'Orléans descendit de wagon, il s'élança à sa rencontre, et, sans lui laisser le temps de réfléchir, il lui mit dans la main l'assignation, en lui disant : « Monseigneur, j'ai l'ordre de vous remettre ces documents. »

» Puis il disparut sans que le duc, interloqué, ouvrit les papiers.

» Mais lorsque le prince vit de quoi il s'agissait, il jeta le paquet à terre ; puis, se ravisant, il ordonna à une personne de sa suite de le ramasser et de s'en charger.

» Cette scène avait été tellement rapide que les voyageurs qui se trouvaient sur le quai ne la remarquèrent pas. Mais, dans l'entourage du prince, on rit beaucoup du subterfuge trouvé par l'avocat pour s'acquitter de sa délicate mission. »

Un duel à sensation

Madrid, 6 novembre. — Un grave différend s'est élevé entre M. Bérenger, ministre de la marine, et un journaliste de Madrid. Un duel paraît inévitable. On croyait d'abord qu'en raison de l'âge et de la situation politique de M. Bérenger, son fils prendrait pour lui l'offensive. Mais, à la dernière heure, on affirmait que le ministre insistait pour vider personnellement la querelle et avait chargé un général connu de régler les conditions du duel.

La vengeance d'un forçat

Rome, 6 novembre. — On mande de Sassari qu'un forçat libéré se nommant Derosas, âgé de 27 ans, voulant se venger des témoins qui l'avaient fait condamner, s'arma d'un fusil, d'un pistolet et d'un poignard et tua en plein jour, à Usini, un médecin, un paysan et une paysanne, et en blessa au ventre une autre. Derosas s'est enfui dans la campagne.

LES MARCHÉS A TERME
BULLETIN DU JOUR

6 novembre.

ROUBAIX-TOURCOING. — Les cours sont faibles et les opérations très restreintes.

On a enregistré 20,000 kil. comme suit :

Caisse de liquidation de Roubaix-Tourcoing. — Buenos-Ayres type 1 :

Sur décembre 5,000 kil. à 4.872; sur mai 10,000 kil. à 4. 87 1/2; ensemble 15,000 kilos.

Caisse de liquidation de Tourcoing. — Buenos-Ayres type 1 :

Sur janvier 5.000 k. à 4,85.

ANVERS. — Les cours ont fléchi sur presque tous les mois, mais le marché dénote de l'activité.

On a traité : 30,00 kil. sur novembre, 15,000 sur décembre.

65,000 sur janvier, 10,000 sur février, 10,000 sur mars, 10,000 sur avril, 15,000 sur mai, 15,000 sur juin, 35,000 sur juillet. — Total : 205,000 kilos.

LEIPZIG. — La cote n'a fléchi que sur quelques mois, mais la tendance est faible. On n'a enregistré aucune opération aujourd'hui.